

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 40 (1952)

Heft: 795

Artikel: Emissions radiophoniques

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-267661>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Journal“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

BOUVIER
le bon papetier
de la Croix-d'Or
le spécialiste
du stylo
Téléphone 5.10.58

Charles Golay
8, rue Berthelier
GENÈVE - Téléph. 213 23 - Penduliers
Réparations soignées de pendules

Corsets Clément

26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix

TIMBRES ESCOMPTÉ JAUNES

Fraisse & C^{ie}
TEINTURIERS
Livraisons rapides et soignées de
tous travaux de
Teinture et Nettoyage
Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 247.35
7, Rue de Rive - Tél. 519.37
2, Rue Micheli-du-Crest - Tél. 417.39
Usine et Magasin : 53, Rue de St-Jean - Tél. 235.95

Union des Femmes Genève

A la découverte de l'Irlande

On peut bien parler ici de découverte. En effet, s'il est souvent question parmi nos connaissances d'un voyage en Angleterre prolongé jusqu'en Ecosse, en est-il beaucoup de vos, lectrices, qui vous aient décrit une randonnée ou un séjour dans la verte Erin ?

Mlle Tilka Prince vient de passer huit mois dans ce pays qui, vraiment, ne semble pas compter une affluence de touristes. Durant les loisirs que lui laissaient ses intéressantes occupations dans un phare du nord (l'astronomie, chez elle, le dispute aux mathématiques), elle a voulu connaître autant que possible ces villes, ces sites, cette nature d'un caractère assez spécial, alors que l'occasion de les visiter se présentait si favorable.

Et nous les avons parcourus avec elle par la parole, par l'écran, par la musique. Les collines sont plutôt tristes, mais combien belle doit être en certains endroits la végétation du sol aux vifs coloris. On aurait voulu demander s'il n'y a pas là, à défaut de la foule, beaucoup de peintres et de poètes.

Accompagnée au piano par Mlle Jeannine Ferrari, Mlle Prince a obtenu un succès bien mérité en achevant son voyage par quelques chansons du terroir, dont la dernière surtout, la vraie chanson populaire gaie, rythmée, entraînée, qu'elle a nuancée à souhait, lançant l'amusant refrain avec fougue, lui a valu de longs applaudissements et la demande d'un bis.

M.-L. P.

Les Unions chrétiennes au Liban

Mme H. Johannot est venue aussi à l'un des mardis, apporter ses impressions du Congrès de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles dont nous avons déjà dit quelques mots dans le journal, d'après des comptes rendus généraux. Mais elle a donné à son auditoire toute autre chose qu'une simple relation, qu'elle s'est défendue d'ailleurs de pouvoir rendre en images colorées. On a saisi, grâce à elle, le problème inextricable des réfugiés arabes du Proche-Orient, où se distille une haine effrayante, grave menace pour la paix de demain.

On a compris l'entente profonde qui se révèle lorsque des chrétiens de tous les coins du monde se retrouvent ainsi. La parfaite loyauté des rapports et des débats permet d'aller au fond des questions les plus délicates. Comment d'ailleurs, ne serait-on pas compréhensif et ouvert à l'opinion des autres, lorsque chaque matin, la Bible, commentée par une Chrétienne de race différente, apparaît plus nouvelle, plus humaine, dépouillée d'une optique ecclésiastique ancienne.

Les décisions prises par le congrès ont été pratiques. L'Alliance a déclaré vouloir œuvrer dans ce monde. Pour y parvenir et que l'entraide permette des réalisations nécessaires, des solutions ingénieuses ont été

CAISSE D'ÉPARGNE

DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON
DE GENÈVE

GARANTIE
PAR L'ÉTAT

Réserves et dépôts
160.000.000

Dépôts de 1 à 20.000

COUPONS — GARDE DE TITRES

Corraterie 4

La protection des enfants de familles dissociées

Cette enquête basée sur les cas de 150 enfants du Valais, concerne ceux dont les parents sont placés sous la surveillance du service social de psychiatrie légale.

Pour entreprendre et réussir son enquête, Mlle Matter a séjourné environ quatre mois dans l'établissement psychiatrique de Malévoz. Elle en relève les différents services : médico-pédagogique pour enfants difficiles et délinquants, service de psychiatrie sociale en faveur des infirmes et anormaux et le service de psychiatrie légale qui a particulièrement retenu l'attention de l'enquêteuse.

Certains cantons possèdent une institution spéciale pour chacune des catégories de personnes nécessitant une aide : celles qui ne se conforment pas à l'ordre social, celles qui sont en danger moral, aide aux détenus et aux détenus libérés ; lutte contre l'immoralité et aide aux personnes moralement abandonnées. Pour le canton du Valais, tous les dissociés adultes sont groupés en une seule institution.

C'est en 1939, que le Dr Repond fonda le service psychiatrique légal et confia la tâche ardue à une ancienne institutrice, Mlle Carraux, qui fit ainsi un véritable travail de pionnier dans ce domaine, visitant le détenu et sa famille et restant en contact avec le détenu libéré.

Par le détenu, l'assistante fut mise au courant de la misère de la famille, quand il s'agit d'alcooliques, par exemple, d'où la nécessité d'aide aux enfants.

L'enquête que nous résumons très brièvement ici, s'étend donc sur 150 enfants que

les assistantes sociales ont vus au cours de l'année 1950. On compte sur ce nombre, 83 garçons et 67 filles jusqu'à l'âge de 16 ans.

Que fait-on pour leur protection ? 67 sont pris en charge par le Service psychiatrique légal, 37 sont suivis par un autre service social, 12 par un office des mineurs ou par un tuteur général d'un autre canton (il n'y en a pas en Valais), 3 par la Ligue antituberculeuse, 1 par Pro Infirmis, 7 par le Service social de Chippis, 6 par le Service social familial du Haut-Valais et 8 par le Service social communal de Monthey. 10 enfin sont traités par le Service médico-pédagogique.

Mesures prises entre autres : le placement familial et la surveillance des enfants placés, les recherches en vue d'adoption. Les divers services d'assistance sont en étroite collaboration.

L'enquêteuse passe en revue les différentes catégories de parents dont les enfants nécessitent une protection, et c'est là un bien lamentable tableau. Ensuite, elle énumère les causes qui menacent le développement de l'enfant : facteur héréditaire en premier lieu. Ce sont des descendants de parents délinquants, alcooliques, dissociés ou de mères non mariées, de malades mentaux ou de débiles. Très importante aussi l'influence du milieu, le mauvais exemple des parents et leur déficience comme éducateurs. L'assistance à ces enfants, constitue une des mesures prophylactiques de la plus haute importance dans la lutte contre la criminalité.

Pour terminer, Mlle Matter exprime le vœu qu'une institution solide, point trop officielle, soit fondée en Valais, afin de venir en aide à des petits être malheureux et menacés dans leur développement.

M.-L. P.

Groupeement vaudois des Travailleurs sociaux

Le groupeement vaudois des Travailleurs sociaux s'est réuni le 4 février, sous la présidence de Mlle N. de Rham, assistante sociale au Bercail (Hospice de l'enfance), en présence de nombreux membres, assistantes sociales, infirmières sociales, directeurs et directrices d'institutions diverses.

Le groupeement suisse nourrit divers projets relatifs à la formation professionnelle, prépare un cours de perfectionnement consacré aux méthodes du service social, étudie les champs de travail pour obtenir une meilleure répartition des postes. Le comité composé de Mlle N. de Rham, présidente, Vernet, assistante de paroisse, M. Long, MM. J. Balmas, secrétaire général de la Ligue vaudoise contre la tuberculose, Stalder, secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale, a été confirmé et complété par la nomination de Mme Picot, assistante du tuteur général à Lausanne, Mlle Bornand, infirmière de la Ligue vaudoise contre la tuberculose attachée au camion radiophotographique, et Schweitzer, assistante sociale à Vevey, qui remplacent Mlle Monay, du Bureau central d'assistance à Lausanne, et Muller, du Service social psychiatrique, démissionnaires.

trouvées : ainsi, lorsque dans tel ou tel pays, on a besoin de cadres, les uns peuvent offrir le voyage, le pays où se trouve l'école, l'écolage, le pays d'origine les frais d'entretien, etc.

La bonne volonté, dans le monde, mène loin, nous le savons.

S. B.

LOUIS KUHNE & C^{ie}

PORCELAINES & CRISTAUX

17, RUE DU MARCHÉ
(MOLARD)
GENÈVE
TÉLÉPHONE 4 03 62

CANTON DE VAUD

RESTAURANTS - TEA-ROOM

LE CARILLON

Place Chauderon - LAUSANNE

Ses repas pour toutes les bourses

Art Rustique Suisse

Avenue du Théâtre 1

Dentelles et nappes de Gruyère - Tissages - Poteries - Bois sculptés - Blouses bernoises - Pailles tessinoises - Cuvres
Grand choix de foulards
(En'exclusivité) Foulard - plan de Lausanne, Hélène CUÉNOUD, vis-à-vis du Théâtre - LAUSANNE

Spécialité : La fiche comptable

Impimerie Th. Eberhard



LAUSANNE
Terreaux 8
Téléphone 223383

Emissions radiophoniques

Samedi 1er mars à 14 h. :

Arc-en-ciel — Le micro-magazine de la femme — L'invitée de la quinzaine sera Mme I. Chappuis, présidente de l'Association cantonale genevoise de gymnastique féminine.

Vendredi 7 mars à 13 h. 45 :

La femme chez elle.

Mercredi 12 mars à 18 h. 30 :

La femme dans la vie.

Vendredi 14 mars à 13 h. 45 :

La femme chez elle.

Samedi 15 mars à 14 h. :

Arc-en-ciel — Le micro-magazine de la femme — L'invitée de la quinzaine sera Mme Mercier, directrice de banque (France), présentée par M. Maurice Werther.

Garnet de la Quinzaine

Lundi 3 mars

GENÈVE : Union des femmes, rue Et-Dumont 22, 20 h. 30 — Cours d'instruction civique : Les lois sociales de chez nous, par Me Julien Lescaze, avocat.

Mardi 4 mars

GENÈVE : Union des femmes, rue Et-Dumont 22, 18 h. — Causerie de Mlle Wavre sur le travail des vendeuses dans les grands magasins.

Jeudi 6 mars

GENÈVE : Union des femmes, rue Et-Dumont 22, 16 h. — Thé mensuel. 16 h. 45, causerie.

Vendredi 7 mars

LA CHAUX-DE-FONDS : 8 a, rue de la Loge, 20 h. 15 — Section suffragiste, conférence de Mme Choisy sur les Interventions du comité central auprès des autorités fédérales.

LAUSANNE : 4, rue de la Paix, 20 h. 30 — Séance du Suffrage féminin. Causerie de Mme Darbre sur Ce que lit la jeunesse féminine.

Lundi 10 mars

GENÈVE : 22, rue Et-Dumont — 20 h. 30 — Cours d'instruction civique : La famille dans le droit suisse, par Me Jean Dutoit, avocat.

BALE : Stadt-Casino (entrée par la Barfüsserplatz), Salle jaune, à 20 h. 30 — Assemblée générale de la Frauenzentrale de Bâle. Après la partie administrative, Mme Dr Bürgin et M. le conseiller national Vontobel, présenteront des exposés pour et contre la loi sur le statut de l'agriculture.

Vendredi 14 mars

GENÈVE : Union des femmes, rue Et-Dumont 22, 17 h. — Assemblée générale de la Bibliothèque. Récital de Mlle Gabrielle Combes, Les poètes et la vie (poèmes modernes).

Lundi 17 mars

GENÈVE : 22, rue Et-Dumont, à 17 h. — Assemblée générale de l'Ouvroir de l'Union des femmes.

Imp. NATIONALE r. Alfred-Vincent 10, GENÈVE